



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 16 au 20 Juin 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne
Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger
Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : contact@algerie-pme2.dz
www.algerie-pme2.dz

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Développement industriel : Une vision intégrée	P4
Tout en estimant que cette éventualité s'inscrirait dans un cadre général Sellal laisse entendre une révision de la règle des 49-51%	P5
Filière électrodomestique : Le plan de développement sera connu aujourd'hui	P7
Explosion de la facture des importations de véhicules en Algérie influence négative sur la balance commerciale	P8
Les négociations pour la reprise du complexe d'El Hadjar achevées cet été	P10
Filière électrodomestique : 4 nouvelles usines seront réalisées prochainement	P11
Reprise du complexe d'El Hadjar : les négociations seront achevées cet été, selon M. Rahmani	P13
Industrie : Le Patronat veut résoudre la question du foncier	P14
Industries électronique et de l'électroménager : 14 milliards de dinars pour la relance	P16
Chérif Rahmani Le rapport sur le climat des affaires présenté au gouvernement dans dix jours	P17
Forum économique et social du cinquantenaire : Sellal veut du pragmatisme	P18
Relance économique Le gouvernement appelé à définir le cadre stratégique de son action	P20
PME	
ENIE et ENIEM Vers un partenariat avec des étrangers	P22
Journal d'un employé Michelin Algérie «vendu comme un pneu»	P24
Le P-DG de CEVITAL au web radio de MAGHREB ÉMERGENT Issad Rebrab : "Faire confiance aux créateurs d'emplois et de richesses"	P26
Lors d'une conférence de presse organisée mardi soir Renault lance Captur et veut finir leader en 2013	P29
TIC	
Djaoued Salim Allal : «Avec le Cloud, l'informaticien de l'entreprise va jouer son vrai rôle»	P31
Du LTE (4G) chez Algérie Télécom, une confusion à éviter.	P34

SOMMAIRE *suite ...*

COOPERATION / INTERNATIONAL	
Algérie et Turquie veulent développer la coopération dans les travaux publics	P35
Coopération algéro-japonaise sur les technologies solaires “Le programme évolue de manière satisfaisante”	P36
Algérie-Oman Des « perspectives prometteuses » pour la coopération économique	P37
Coopération économique entre l’Algérie et Oman : Volonté commune d’ouvrir des «perspectives prometteuses»	P39
Le marché algérien offre d’énormes opportunités pour les Espagnoles	P41
Mise en œuvre de l'Accord d'association Jumelage dans le domaine de l’aviation civile	P42
Forum économique algéro-espagnol à Oran : Des Espagnols pour la réalisation de 50.000 logements	P43
Algérie-France Accord de partenariat dans le domaine de l’éducation	P45
Coopération : L'Espagne veut devenir le premier investisseur en Algérie	P46
EVENEMENTS	
3e Forum économique algéro-espagnol (Oran) José Manuel Garcia-Margallo vante le savoir-faire espagnol	P48

ENVIRONNEMENT DES PME

Support	EL MOUDJAHID	Date	16 Juin 2013
Titre	Développement industriel : Une vision intégrée		

Concilier les impératifs de développement aux exigences en matière d'aménagement du territoire, telle est l'objectif de la nouvelle démarche des pouvoirs publics.

Il s'agit d'opérer un déploiement des activités industrielles dans le cadre d'une vision intégrée qui prend en considération les besoins et spécificités de chaque région. Les nouvelles orientations intègrent également la dimension environnementale comme élément, désormais incontournable dans toute initiative de développement. « C'est la conciliation de ces impératifs qui peut assurer un développement durable à l'activité humaine », d'autant plus qu'il s'agit aussi d'un « enjeu pour le développement industriel en Algérie », notera Mme Hassiba Mokraoui, directrice générale de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation du foncier. Un déploiement spatial des activités plus étudié axé sur une meilleure offre foncière, la territorialisation des politiques industrielles, la mise en réseau des acteurs, tels sont les paramètres qui composeront l'assise de la nouvelle approche du secteur, souligne la responsable de l'Aniref.

En fait, cette façon de voir est la traduction des orientations du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). Aussi, fera remarquer Mme Mokraoui dans un éditorial publié dans le dernier bulletin de l'agence, « la décision des pouvoirs publics d'accorder des avantages particuliers aux régions du Sud et des Hauts Plateaux offre l'instrument économique à cette vision ». En effet, « une véritable charte de l'environnement et du développement durable est en train de se dessiner » et porte sur deux axes essentiels en ce qui concerne les nouveaux parcs industriels à savoir, la lutte contre le réchauffement climatique et la construction d'un environnement industriel respectueux de la santé publique.

Des objectifs qui devront impérativement être observés dans l'ensemble des espaces territoriaux du Nord, des Hauts Plateaux et notamment ceux du Sud du pays « qui offrent certainement une plus grande opportunité pour concrétiser ces objectifs ». Au regard de ces avantages, le processus d'industrialisation des régions du Sud peut d'ores et déjà être enclenché à la faveur des dispositions prises en matière d'aménagement de nouveaux parcs industriels à Adrar, Béchar, Biskra, Ghardaïa, Ouargla, ainsi qu'à Illizi et El Oued où les projets sont en phase de maturation.

Les incitations en matière d'avantages financiers octroyés au titre du dispositif de soutien à l'accès au foncier et à la réalisation de l'investissement au niveau de ces zones devront, de toute évidence, amener les investisseurs à s'y engager, indiquera Mme Mokraoui. Les avantages accordés en direction du Sud visent à assurer un développement régional équitable.

D. Akila

Support	LIBERTE	Date	16 Juin 2013
Titre	Tout en estimant que cette éventualité s'inscrirait dans un cadre général Sellal laisse entendre une révision de la règle des 49-51%		

Lors de la réunion, présidée par Mohamed-Seghir Babès, président du Cnes, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a abordé plusieurs dossiers liés à l'actualité politique et économique du pays.



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a mis l'accent, hier à Alger, sur la nécessité de recouvrement de “la base industrielle de l'Algérie” pour parvenir à créer davantage d'emplois et à accélérer le rythme de la croissance économique, lors d'une réunion du bureau du Conseil national économique et social (Cnes) consacrée à la préparation du Forum économique et social du Cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie prévu à partir de mardi prochain.

“Nous avons inscrit notre action dans le sens de la reprise de cette structure industrielle pour sortir du dialogue de sourds sur le rôle des hydrocarbures” dans le développement socioéconomique du pays, a indiqué

M. Sellal, relevant qu’“il y a des usines fermées depuis des années” dans divers secteurs d'activité comme celui du cuir. “Le pays a besoin de revenir à ses fondamentaux”, dira-t-il, tout en rappelant que le travail du gouvernement s'inscrit dans la perspective “d'aboutir à la croissance” qu'il qualifie de problème “qu'on n'arrive pas à régler malgré des frémissements”. À propos de la règle 49-51%, le Premier ministre a déclaré que sa révision “n'est pas d'actualité” même s'il n'écarte pas une telle possibilité à l'avenir en disant que cette démarche fait partie “d'un dossier plus général”.

Le Premier ministre a insisté dans son allocution sur la nécessité “de redonner à la valeur du travail toute son essence”. Il a alors demandé au Cnes “de réfléchir à la meilleure démarche possible pour accompagner ceux qui sont chargés de mettre en œuvre cette politique de développement de l'économie de la croissance”. “La croissance est faible” et “c'est inadmissible qu'elle tourne autour de 4,5% alors qu'on peut aller plus loin”, a-t-il regretté. Il cite les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme l'un des axes sur lesquels cette croissance peut être bâtie.

Le Premier ministre appelle à une amélioration du climat des affaires et à la poursuite de la lutte contre la bureaucratie, en plaidant pour “des initiatives volontaristes” dans ces domaines. Pour lui, “il y a nécessité pour que ces différentes politiques parviennent rapidement à des résultats”, et ce, au moment où “le pays est regardé par tout le monde” dans un contexte de maladie du Président.

La presse focalise sur l'état de santé du président algérien alors que “d'autres chefs d'État se soignent à Paris depuis plus de deux mois”, a-t-il relevé. Malgré les conflits et les menaces terroristes qui se manifestent au niveau des frontières du pays, l'Algérie a évolué “mieux qu'auparavant” à cause de “la stabilité socioéconomique sans laquelle il est difficile de parler de développement”. Parmi les moyens de parvenir à cet objectif, le Premier ministre cite la libération de l'acte d'investir “qui ne doit pas être un acte bureaucratique” comme il fait aussi référence à la nécessité “de faire confiance aux cadres” et de réhabiliter “la valeur du travail”.

R. E. /APS

Support	EL MOUDJAHID	Date	17 Juin 2013
Titre	Filière électrodomestique : Le plan de développement sera connu aujourd'hui		

Des contrats de performance seront signés à cette occasion.



Le ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani, présentera, aujourd'hui, à l'hôtel El Djazaïr, le programme de développement de la filière électrodomestique. Cette initiative entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement visant la relance du secteur industriel.

En effet, ce plan qui prévoit la restructuration du tissu industriel, vise entre autres, à soutenir la croissance économique à travers une densification des activités productives et la création d'emplois durables et promouvoir, à terme, des politiques axées sur la rentabilité du secteur et son ancrage dans l'économie mondiale. Il y a lieu de souligner que le développement de la filière s'appuie, entre autres, sur une démarche de modernisation, un nouveau programme d'investissement et de formation ainsi que de la réalisation de divers partenariats avec des groupes leaders mondiaux.

A savoir que la présentation du programme de la filière électrodomestique vient après la présentation des programmes de développement des filières de la mécanique, de la construction métallique, du papier et de la cellulose, du verre, de la peinture, des détergents, produits d'entretien de la pharmacie, du ciment, des véhicules industriels et électronique et télécommunication.

La présentation des programmes de ces filières industrielles confirme encore une fois la volonté des pouvoirs publics de booster ce secteur porteur pour l'économie nationale. Lors de cette journée des contrats de performance seront signés et les résultats attendus devront permettre à l'entreprise d'améliorer qualitativement sa gamme de production et de recourir aux technologies modernes et l'augmentation de la part du poids de l'industrie dans l'économie nationale.

Makhlouf Ait Ziane

Support	EL WATAN	Date	17 Juin 2013
Titre	Explosion de la facture des importations de véhicules en Algérie influence négative sur la balance commerciale		

Au moment où le gouvernement algérien souhaite réduire l'importation d'automobiles, dont la facture est jugée trop élevée, les chiffres officiels des Douanes évoquent paradoxalement une vive augmentation des entrées de véhicules en Algérie.

Le marché est en nette croissance. D'année en année, le parc auto augmente d'une manière vertigineuse et la facture liée à l'importation de véhicules aussi. La demande est tellement importante qu'il est souvent impossible de satisfaire, à temps, le client voulant acquérir un nouveau véhicule auprès d'un concessionnaire. La durée de la livraison finale peut prendre plus de six mois.

Ni les mesures décidées par le prédécesseur d'Abdelmalek Sellal (Ahmed Ouyahia), avec notamment l'instauration d'une taxe «véhicule neuf», et la suppression du crédit auto, n'ont pu freiner l'importation massive des véhicules. Bien au contraire, la tendance demeure bien à la hausse.

En voulant prendre en charge le phénomène de «l'explosion» du marché automobile en Algérie, lequel influe négativement sur l'équilibre de la balance commerciale, l'actuel Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a, lui, une fois installé dans ses fonctions, demandé à quatre ministères (Commerce, Intérieur, Transport et Finances) de trouver des solutions permettant de réduire la facture d'importation des véhicules. Il s'est basé notamment sur les normes, en insistant sur la nécessité d'homologuer les voitures importées en matière de sécurité et d'interdire de faire entrer en Algérie des véhicules sans airbags. Une mesure restrictive pour protéger les automobilistes des accidents mortels, mais également pour minimiser l'importation tous azimuts de véhicules.

Des chiffres révélateurs

En 2012, l'Algérie a importé 568 610 véhicules pour une valeur de 514, 43 milliards DA, contre 390 140 véhicules en 2011 (354,16 milliards DA), soit une hausse de 45,75%. Durant les trois premiers mois de 2013, les importations algériennes de véhicules ont poursuivi leur hausse entamée depuis trois ans, avec 151 728 automobiles importées, pour une valeur de 146,3 milliards DA (près de deux milliards de dollars) alors que pendant la même période en 2012, l'Algérie avait importé 117 144 véhicules pour une valeur de 104,12 milliards DA, soit une augmentation de plus de 29,5%. Ces chiffres communiqués par le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes sont plus qu'inquiétants.

Des dépenses faramineuses et non utiles à l'économie nationale. D'ailleurs, le gouverneur de la Banque d'Algérie a attiré, récemment, l'attention des décideurs sur «les périls qui guettent la balance des paiements», à cause, notamment, des fortes dépenses liées aux importations, accompagnées par une chute des prix du pétrole. Les importations massives de véhicules ne sont pas, non plus, sans conséquences sur la saturation des routes situées dans les grandes villes, pouvant même influencer sur l'attractivité économique et commerciale du pays.

Alger, la capitale, donne ainsi une très mauvaise image de l'Algérie pour ce qui est de la circulation automobile et un porteur de projet étranger peut renoncer à son investissement à cause de «le handicap routier». En effet, la densité de la circulation routière ne cesse de poser problème. Se déplacer en voiture est souvent synonyme de corvée, alors qu'un véhicule est censé offrir un déplacement utile, efficace, agréable et dans un minimum de temps.

Des citoyens qui s'énervent sur la route en allant, parfois, jusqu'à provoquer une rixe, d'autres qui ratent des rendez-vous importants ou arrivent en retard à leur lieu de travail...voilà des conséquences préjudiciables et pour le citoyen et pour l'économie nationale, causées par la non-fluidité de la circulation routière.

Rien que pour l'exemple, un déplacement d'une dizaine de kilomètres seulement peut prendre plus d'une heure. Stationner son véhicule relève aussi du parcours du combattant. C'est grave et ça risque de devenir plus grave encore puisque le parc auto ne cesse d'augmenter, en Algérie, alors que les infrastructures routières, notamment dans les villes, et les espaces réservés au stationnement sont pratiquement les mêmes. Pour le moment, aucune politique ne semble limiter l'importation massive de véhicules.

Mohamed Benzerga

Support	EL WATAN	Date	17 Juin 2013
Titre	Les négociations pour la reprise du complexe d'El Hadjar achevées cet été		

Les négociations relatives à la reprise par l'Etat du contrôle du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) seront achevées "avant la fin de l'été", a affirmé lundi à Alger le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Cherif Rahmani.

A une question sur une éventuelle reprise par l'Etat des actions de ce complexe, le ministre a indiqué à la presse, en marge de la présentation du plan de développement de la filière des industries électronique et électroménager, qu'on avance sur ce dossier et les négociations seront conclues avant la fin de l'été".

"Je vous garantis que les hauts fourneaux ne seront pas éteints. On va valoriser l'outil industriel et (son) positionnement sera dans l'intérêt national", a-t-il assuré, en référence aux informations publiées ces derniers jours sur une éventuelle reprise par l'Etat de la majorité du capital de ce complexe.

Ce complexe, qui a produit quelque 600.000 tonnes d'acier en 2012, est détenu actuellement à hauteur de 70% par le numéro un mondial de la sidérurgie, le groupe indien ArcelorMittal et à 30% par le groupe public algérien Sider.

Interrogé par ailleurs sur l'acquisition récente par le groupe (privé) Cevital de 67% du capital de Michelin Algérie, le ministre a indiqué que l'essentiel est "la préservation de l'emploi".

En vertu d'un accord signé par les deux parties, Cevital augmentera ses parts dans le capital de Michelin Algérie pour les porter à 100% avec l'arrêt de son usine de pneumatiques de Bachdjerrah (Alger) fin 2013 dont les 600 employés se verront proposer de rejoindre les unités et filiales de Cevital.

APS

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juin 2013
Titre	Filière électrodomestique : 4 nouvelles usines seront réalisées prochainement		

« Nous allons créer des labels made in Algeria pour les produits de l'électroménager ENIEM et de l'électronique ENIE dans le cadre de relations de partenariats avec les Allemands et les Chinois dont les discussions sont en cours. ».



« Cette décision est inscrite au titre de la mise en œuvre du plan de développement de la SGP INDELEC qui regroupe les filières des industries électroménager et électronique entre 2013 et 2015 », c'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Cherif Rahmani. S'exprimant en marge de la cérémonie de présentation du plan de développement de la filière des industries électroménager et électronique, organisée à Alger, il a tenu à souligner que « la création des labels "made in Algeria" confirme que notre industrie a connu un développement remarquable ». Et d'ajouter qu'« il est important en premier lieu d'augmenter le pourcentage de la production pour répondre à la demande nationale », tout en précisant qu'« après avoir couvert les besoins du marché local, il est temps de penser à l'exportation. »

Le ministre n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'innovation et la compétitivité des produits algériens afin qu'ils répondent non seulement aux exigences du marché algérien et de la concurrence avec les produits d'importation mais aussi trouver des preneurs dans les marchés internationaux et notamment régionaux. Avec l'investissement dans la modernisation des équipements et la formation de 4.199 agents et cadres, le ministre a fait savoir qu'« il est impératif d'orienter les produits innovants vers le marché national et vers l'extérieur ». Pour ce qui est du plan de développement de la SGP INDELEC, « elle s'appuie sur quatre axes stratégiques tant pour la filière électroménager que pour l'électronique », a-t-il souligné, précisant qu'il s'agit d'atteindre l'objectif d'une forte croissance des parts de marché, de développement de nouveaux projets, de création du label "made in Algeria" et de positionnement dans le segment de production et des services pour le compte des industries et des entreprises ».

Il a expliqué également qu'« il est attendu la réalisation de 4 nouvelles usines et d'un centre de recherche et développement dans la filière électronique. » Selon le PDG de la SGP INDELEC, Ahmed Fetouhi, dans les quatre nouvelles usines, il y a une usine d'intégration flexible pour la fabrication des différents produits électroniques et une pour la fabrication des panneaux photovoltaïques et la troisième usine de maintenance et calibration électronique, en ce qui concerne la quatrième elle sera spécialisée dans la fabrication d'équipements informatiques.

S'agissant du coût d'investissement, il a fait savoir qu' « il est estimé à 14 milliards de dinars. Les relations de partenariats avec les Chinois a-t-il dit « sont spécifiques à la fabrication de cartes électroniques et de TV pour l'Eniem. » Dans la filière de l'électroménager, il a été retenu la modernisation et la diversification de la gamme des produits. Ainsi les parts de marché de la filière passeront de 20% en 2012 à 25 % en 2015 pour l'électroménager et de 16 % en 2012 à 21% en 2015 pour l'électronique. Il est souligné qu'en marge de la présentation des programmes de ces filières, un protocole d'accord d'engagement est signé entre le PDG de la SGP INDELEC et le directeur général de l'industrie.

Makhlouf Ait Ziane

Support	EL WATAN	Date	18 Juin 2013
Titre	Reprise du complexe d'El Hadjar : les négociations seront achevées cet été, selon M. Rahmani		

Les négociations relatives à la reprise par l'Etat du contrôle du complexe sidérurgique d'El Hadjar seront achevées «avant la fin de l'été», a déclaré hier le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani, en marge de la présentation du plan de développement de la filière des industries électronique et électroménager.

« Je vous garantis que les hauts fourneaux ne seront pas éteints », a-t-il assuré à la presse en référence aux informations faisant état d'une éventuelle reprise par l'Etat de la majorité du capital de ce complexe.

Ce dernier, qui a produit quelque 600 000 tonnes d'acier en 2012, est détenu actuellement à hauteur de 70% par le numéro un mondial de la sidérurgie, le groupe indien ArcelorMittal, et à 30% par le groupe public algérien Sider. Interrogé par ailleurs sur l'acquisition récente par le groupe Cevital de 67% du capital de Michelin Algérie, le ministre a indiqué que l'essentiel est «la préservation de l'emploi».

Rédaction économie

Support	LE FINANCIER	Date	18 Juin 2013
Titre	Industrie : Le Patronat veut résoudre la question du foncier		

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a présenté mardi à Alger une série de propositions à explorer et engagé le débat pour des solutions satisfaisantes à l'épineux problème du foncier industriel en Algérie. "Tout le monde s'accorde à dire que le foncier est un obstacle à l'investissement.

Si pour les uns, le problème réside dans l'insuffisance de l'offre, pour les autres il s'agit plutôt d'un problème de gestion de l'offre. Aujourd'hui, l'action de l'Etat est orientée vers la bonne direction qui peut être consolidée à travers diverses autres pistes à explorer", a déclaré M. Ali Daiboun, expert foncier au cours d'un atelier de réflexion sur le dispositif régissant le foncier industriel.

Saluant les décisions prises par le Conseil des ministres du 11 février 2011 dont la réduction des prix des terrains à usage industriel, délocaliser la décision d'attribution des terrains au niveau des wilayas (Calpiref), la généralisation du gré à gré et la réalisation de 42 nouvelles zones industrielles, cet expert a plaidé pour l'approfondissement de la nouvelle gouvernance qui s'est dessinée, a-t-il dit, à travers la concertation gouvernement/ entreprises. "Il s'agit de systématiser la concertation, de mettre en place des mécanismes d'évaluation des politiques du foncier industriel et d'approfondir la connaissance du marché foncier", a-t-il expliqué au cours de cette rencontre organisée par le FCE.

Il a souligné la nécessité d'engager de nouvelles mesures destinées à accroître l'offre foncière, citant celles relatives à la surtaxe du foncier industriel privé inutilisé, la possibilité de considérer le foncier industriel inexploité comme abus de droit pouvant entraîner la récupération, du terrain non utilisé par l'Etat après indemnisation. Cet expert a suggéré l'adoption des textes d'application élargissant l'utilisation du domaine public par le privé et l'intégration dans l'offre foncière des biens wakfs à exploiter selon les formules propres prévues par la loi pour cette catégorie de biens. La réalisation des 42 zones industrielles par l'Etat risquant de prendre du temps, le FCE a insisté sur l'importance d'ouvrir au secteur privé la possibilité d'aménagement et de gestion des zones industrielles. L'Etat doit par ailleurs abandonner la recherche du gain financier immédiat dans l'allocation de la ressource foncière au profit du gain économique, a préconisé l'organisation patronale. "Il ne s'agit pas de vendre du terrain au prix le plus fort, mais d'assurer à l'investissement la disponibilité d'un facteur important de son développement de manière à ce qu'il y ait multiplication d'activités et par la suite élargissement de la base taxable", a précisé M. Daiboun.

Les politiques d'incitations doivent être harmonisées, a encore souligné le FCE qui a plaidé également pour la recherche de l'équilibre des droits et obligations entre l'Etat et l'investisseur dans l'acte de concession. L'ouverture au profit des banques d'un marché secondaire des concessions foncières leur permettant de placer celles hypothéquées par les débiteurs défaillants a été aussi soulignée par l'organisation patronale. Le FCE a mis l'accent sur la nécessité de réunir dans un seul instrument juridique les règles applicables au foncier qu'il soit privé, public ou habous.

Selon ce spécialiste du foncier, l'administration a multiplié les dispositifs juridiques, apportant une réponse administrative à un problème économique. 'Les dispositifs juridiques qu'elle (l'administration) a élaboré jusque-là traitent invariablement du prix du foncier, du mode de mise en produit, adjudication ou gré à gré, du mode de mise à disposition (cession ou concession) et du niveau décisionnel dans le processus d'allocation de la ressource foncière, focalisant sur la seule prise en compte de ses seules préoccupations'', a-t-il indiqué. Les principales institutions du pays concernées par la question du foncier font, aujourd'hui, un constat d'échec et les statistiques de l'activité de l'Aniref et des Calpiref témoignent de cet échec, a-t-il ajouté.

Nawel A.

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	18 Juin 2013
Titre	Industries électronique et de l'électroménager : 14 milliards de dinars pour la relance		

Les pouvoirs publics ont consacré 14 milliards de DA pour engager un plan de relance à la faveur des entreprises publiques Eniem et Enie. Ces deux entreprises nationales, leader sur le marché local, ont échappé de justesse à une dissolution certaine, il y a 2 à 3 ans. Et ce, grâce encore une fois, à la contribution de l'Etat qui a octroyé 27 milliards de dinars pour l'assainissement de la dette de ces deux entreprises. Cet assainissement a permis, selon le président du directoire, M.Fettouhi Ahmed de la SGP INDELEC, une remise sur pied de ces deux entreprises. Il argumente en précisant que le chiffre d'affaires de ces unités est passé de 2 milliards de DA à plus de 10 milliards de DA en l'espace de deux ans. Mais, il faut le reconnaître, ces deux entreprises publiques de la filière des industries de l'électroménager et de l'électronique ont encore des parts de marchés très réduites, 20 % pour l'électroménager et seulement 16 % pour l'électronique.

Ce plan de relance a été décidé pour justement arracher plus de parts sur le marché local. Mais, semble-t-il, les initiateurs de ce plan de développement veulent aller de l'avant avec prudence, notamment en matière d'investissement. «Ce sont des filières, notamment l'électronique, qui évoluent très rapidement et demandent des investissements lourds ». Donc, l'objectif est d'atteindre 25 % de parts de marché pour l'électroménager et 21 % pour l'électronique, en 2015. Pour ce faire, l'on prévoit la réalisation de 4 nouvelles usines et d'un centre de recherche et de développement dans la filière électronique, avec la modernisation et la diversification de la gamme des produits. Bien évidemment, en faisant appel à des partenaires étrangers.

M.Fettouhi a annoncé que des négociations sont en cours avec des partenaires chinois pour les unités de la filière électronique et des partenaires allemands pour l'électroménager. Le président de la SGP INDELEC a ouvert une parenthèse pour souligner qu'il n'est pas facile de trouver des partenaires disposés à assurer le transfert du savoir-faire. «On a négocié avec pratiquement 20 partenaires étrangers depuis deux ans, mais sans obtenir de résultats, tous ces partenaires avaient une vision commerciale pour le cas de notre pays», a-t-il fait savoir. Une fois que les entreprises publiques de la filière électroménagère et électronique, à savoir Enie, Sonaric, Domelec, ESTEP formeront un seul groupe avec un label d'ENIEM, le groupe signera officiellement son entrée en bourse. C'est ce qu'a affirmé le président de la SGP INDELEC en soulignant que le dossier pour une éventuelle entrée en bourse est déjà prêt. On attend l'organisation du groupe pour rejoindre les entreprises qui sont en bourse probablement dès 2014 », a-t-il souligné.

M. Aziza

Support	HORIZONS	Date	18 Juin 2013
Titre	Chérif Rahmani Le rapport sur le climat des affaires présenté au gouvernement dans dix jours		

Le rapport sur l'amélioration du climat des affaires en Algérie sera présenté au gouvernement dans dix jours, a indiqué, hier à Alger, M. Chérif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Le rapport de l'Algérie sur l'amélioration du climat des affaires est déjà transmis à la Banque mondiale et il « sera présenté au gouvernement dans dix jours », a indiqué le ministre en marge du forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance. Expliquant l'objectif de l'initiative du gouvernement, le ministre a souligné qu'« il faut des réformes afin d'accorder aux entreprises davantage de facilitations ».

En plus de l'amélioration de l'environnement des investissements, le ministre évoque une seconde initiative relative à la préparation « d'un projet d'une nouvelle loi sur les investissements ». Le ministère de l'Industrie préside le comité national « Doing Business », chargé d'avancer des propositions pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement en Algérie. L'Algérie a été classée 152e dans le rapport Doing Business 2013 de la Banque mondiale (150e en 2012), mesurant le climat des affaires dans 185 économies mondiales. A propos de la composition du tissu industriel, le ministre a fait état de sa « grande diversité » sans omettre de mettre en exergue la fragilité des PME, situation à laquelle il compte remédier à travers « des réformes ».

Concernant les secteurs industriels susceptibles de bénéficier de l'encouragement de l'Etat, il a souligné que cette action nécessite au préalable de cerner « les potentialités et les besoins du pays ». Il ajoute que le premier secteur porteur demeure celui des énergies conventionnelles sans négliger pour autant les nouvelles sources d'énergie. Parmi les autres secteurs identifiés figurent, en premier lieu, celui des technologies de l'information et de la communication (TIC), suivi par d'autres comme les textile et cuirs. La métallurgie revêt aussi une importance particulière aux yeux du ministre du fait qu'elle sert de base dans l'industrie mécanique et dans le bâtiment, a-t-il argumenté. Pour chaque secteur,

l'Etat a préparé un plan de développement spécifique « dont la présentation a débuté depuis plusieurs semaines », a-t-il précisé, citant la mécanique, l'automobile, les cimenteries et la câblerie. Le ministre a aussi plaidé pour « poursuivre l'élan » des opérations pour de partenariat engagées par l'Algérie avec des étrangers, estimant que « le plus important est de maintenir le cap à travers des plans et une démarche précis et capables de mobiliser les ressources humaines » du pays. Toutes ces démarches visent, selon le ministre, à « convaincre que l'industrie est le moteur unique de l'économie nationale » ce qu'il qualifie « d'un choix vital et d'une urgence ». M. Rahmani a aussi plaidé en faveur de « la création de passerelles entre l'entreprise et l'université » afin de « coupler » le choix industriel de l'Algérie « à un choix technologique ».

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	19 Juin 2013
Titre	Forum économique et social du cinquantenaire : Sellal veut du pragmatisme		

«Ne philosophez pas trop, soyez pragmatiques», a demandé le 1er ministre aux animateurs des quatre ateliers que le CNES a mis hier en place pour tenter de sortir l'économie nationale productive de son marasme.

C'est la conclusion de l'allocution que Abdelmalek Sellal a prononcée à l'ouverture du Forum économique et social qu'organise le CNES au Palais des Nations de Club des pins depuis hier en vue de faire le diagnostic de l'économie nationale depuis l'indépendance et de proposer les solutions de son redémarrage. Une économie cinquantenaire mais dont les premières gestations postindépendance ont été déclenchées alors que le pays vivait ses pires moments de l'ignorance et de la pauvreté. Mohamed Seghir Babès a enchaîné sur l'idée après le départ du 1er ministre, pour affirmer que c'est le CNES qu'il préside qui a été chargé par le président de la République, il y a de cela 5 mois, pour faire «un arrêt sur images et regarder lucidement, avec un esprit de responsabilité et une conscience aiguë» ce qui a été fait depuis l'indépendance sur la base d'«un héritage chaotique, dans des conditions de débâcle politique, une politique de la terre brûlée et les caisses vides».

Ce qui a été après l'indépendance, Sellal l'a précisé par des chiffres. «En 1962, le PIB était de 15 milliards de dinars, en 2000, de 3698,7 et en 2012, il a atteint 15 612,4 milliards DA. Le PIB par habitant était pour les mêmes années de 198 dollars, de 1793 et enfin a atteint 5798 dollars. L'analphabétisme atteignait 85%, a baissé à 31,9% pour être en 2012 à 18%. L'espérance de vie était en 1970 de 52,6 ans et de 72,5 en 2000 et de 76,4 ans en 2012. Le raccordement AEP était en 1962 de 35% que pour les villes du Nord algérien, précise Sellal, pour augmenter à 80% en 2000 et atteindre en 2012 94%. Le raccordement en électricité était consécutivement pour ces mêmes années et aussi pour ces mêmes régions de 40%, 85,5% et de 98%.» Sellal affirme en outre que le nombre d'étudiants universitaires est aujourd'hui de 1,3 million et «l'Etat prend en charge toutes leurs dépenses. Le nombre d'élèves scolarisés est de 8,3 millions.» Il a même annoncé que «l'Algérie est désormais classée dans la catégorie des pays à développement humain élevé par les organismes internationaux et les agences spécialisées de ONU».

«NE PHILOSOPHEZ PAS, SOYEZ PRAGMATIQUES»

Tous ces chiffres laissent le 1er ministre dire que «comme toute œuvre humaine, les réalisations économiques et sociales durant ces 5 décennies sont sujettes à l'évaluation, au débat et même à la critique, mais le seul fait que ce travail académique et scientifique soit mené par les fils de l'Algérie indépendante et de son système d'enseignement et de formation constitue, un point d'honneur et de satisfaction pour le pays».

Il doit pourtant savoir que la guerre des chiffres en Algérie n'a jamais été gagnée par aucune institution, en premier le CNES qui, au bout de plusieurs rapports sur la conjoncture économique et sociale du pays, n'en faisait plus ses références tant les lacunes et les insuffisances qui émaillent le fonctionnement de l'économie nationale sont flagrantes. D'ailleurs, 50 ans après l'indépendance, un responsable au moins - le 1er ministre - demande à ceux qui sont chargés de diagnostiquer et d'apporter des solutions pour relancer l'économie nationale, de «ne pas philosopher mais d'être pragmatique».

La remarque a son importance dans un pays qui s'est toujours contenté d'exporter ses hydrocarbures et a toujours «philosopher» sur le reste, tout le reste. Sellal le sait pertinemment bien pour avoir été pendant très longtemps un responsable au niveau des collectivités locales, qui doivent être par excellence des institutions de bonne gouvernance mais qui sont loin de l'être. Il le sait au moins depuis qu'il est 1er ministre, de par les fortes contestations sociales qu'il est appelé à gérer à chaque fois qu'il se déplace à travers le pays.

LES SECTEURS QUI FAUSSENT LA CONFIANCE DES CITOYENS

S'il a avancé des chiffres positifs hier, le 1er ministre n'a pas relevé le profond délabrement des secteurs - fondements de l'Etat de droit qui sont l'école, la santé et la justice mais qui, au plan national, empoisonnent l'existence des citoyens et faussent leur confiance en leurs gouvernants. Cela a été dit et prouvé dans et par de nombreux forums, séminaires et conférences nationales. Les recommandations des experts à cet effet sont légion. L'une des dernières contributions, les 100 propositions de Nabni, un forum constitué d'animateurs de tous les horizons. Le CNES lui-même a été dans ce sens un «éclairateur» pour les nombreux gouvernements qui se sont succédé. Sellal semble d'ailleurs le confirmer en soulignant hier qu'«en tant qu'espace de concertation libre et pluridisciplinaire, a contribué significativement à la formulation des politiques publiques dans notre pays».

Il dira même plus, que «la pertinence de ses analyses et propositions sont en fait un instrument d'évaluation et de prospective en matière économique et sociale, que le gouvernement écoute». Le 1er ministre passe alors à un autre niveau de discours pour affirmer que la politique économique et sociale nationale, «sous la conduite éclairée» du président de la République, «a permis de minimiser les effets néfastes de la crise mondiale sur notre pays et de lui donner une marge de manœuvre confortable». Il fait savoir cependant que «cette situation favorable ne doit en aucun cas occulter les nécessaires réajustements et réformes que nous devons opérer pour garantir la consolidation des grands équilibres de l'économie nationale et sa mue vers une diversification induisant des importations réduites et moins de dépendance aux hydrocarbures, une croissance soutenue et un recul du taux de chômage notamment chez les jeunes». Parce qu'avant, il a rappelé que l'économie nationale est financée à 93% par les exportations des hydrocarbures. Ceci, depuis 50 ans.

Ghania Oukazi

Support	EL MOUDJAHID	Date	20 Juin 2013
Titre	Relance économique Le gouvernement appelé à définir le cadre stratégique de son action		

Concevoir l'avenir économique du pays dans le cadre d'une vision consensuelle nouvelle, telle est l'orientation qui guide les travaux des experts et spécialistes regroupés au sein des quatre ateliers thématiques prévus par le Forum économique et social organisé par le CNES. Il s'agit de prendre acte des conclusions tirées d'un état des lieux, aujourd'hui connu, pour sortir avec des recommandations concrètes, susceptibles de concourir à la relance économique, et, par conséquent, à la création de richesses et d'emplois durables. L'objectif consiste, en définitive, à recadrer les orientations qui ont guidé jusqu'ici l'économie nationale, en matière de perspectives.

Des orientations jusqu'ici façonnées par la rente pétrolière, qu'il faudra impérativement transférer vers les activités productives, industrialisantes et innovantes, souligne un document du CNES remis à la presse à l'occasion du forum. Au niveau de la réflexion engagée par le CNES, intervient justement, cette question cruciale de la formation, par son rôle dans la maîtrise des technologies.

Un des facteurs mis en cause dans la situation actuelle réside dans l'existence de «blocages bureaucratiques, de situations de monopoles». Notre économie est également financée par les dépenses publiques, donc «faiblement incitatives et peu orientée vers le développement de la demande». Un autre facteur non moins négligeable est lié au choix d'orientation des disciplines académiques, sachant que plus de 50% des étudiants algériens sont versés dans les sciences sociales et humaines qui progressent au détriment des sciences et des techniques. Une situation qui impacte sensiblement «la capacité d'entrepreneuriat et d'innovation».

Il s'agit, par conséquent, d'identifier les facteurs qui favoriseraient la transition de notre économie «vers une configuration plus universelle», sans toutefois négliger les risques de parcours. Dans cette optique, relève le CNES, le gouvernement sera appelé à «définir le cadre stratégique de son action économique, les orientations» et les avantages à accorder aux opérateurs.

La démarche des pouvoirs publics devra inclure les exigences de diversification et de développement de l'entreprise, notre économie étant insuffisamment restructurée, avec un faible tissu industriel, d'énormes retards technologiques et un secteur informel qui a pris ancrage. En fait, il s'agira de réunir les conditions qui permettent à l'entreprise d'assumer son rôle de véritable moteur de la croissance, de productivité et de diversification de l'économie.

L'analyse fait ressortir, en fait, «de faibles taux d'utilisation des capacités de production, souvent en deçà des normes, un faible recours à la recherche-développement, un foisonnement de stocks et une prépondérance des importations sur les approvisionnements».

À ce propos, les experts évoquent une série de problématiques liées au financement de l'investissement, à l'accès au foncier, à la prise en charge de l'innovation et la propriété industrielle, à l'organisation des moyens de réalisation, ainsi qu'à la mise à niveau qui reste étroitement conditionnée par leur intégration dans les chaînes de valeurs internationales dans les perspectives d'adhésion à l'OMC et à la zone de libre-échange avec l'UE.

La stratégie suggérée renvoie également à l'élément de la gouvernance, peu présent dans l'action globale. En fait, les experts du CNES relèvent un manque de visibilité, en matière d'impact, dans les stratégies de développement de certains secteurs d'activité.

La réflexion va, de toute évidence, à l'amélioration du climat général des affaires et de l'investissement, en particulier, et à la nécessité de renforcement des structures de contrôle dans le souci de favoriser la concurrence et la régulation, en général.

D. Akila

Support	HORIZONS	Date	18 Juin 2013
Titre	ENIE et ENIEM Vers un partenariat avec des étrangers		

Le plan de développement de la filière des industries électroniques et électroménagères prévoit la modernisation des deux groupes publics, à savoir l'Eniem, basé à Tizi Ouzou, et l'Enie de Sidi Bel-Abbès, ainsi que la création de quatre nouvelles usines de fabrication de produits modernes.



La modernisation de l'Eniem et de l'Enie peut se faire à travers la conclusion de deux projets de coopération avec deux géants de l'industrie électronique et électroménagère mondiaux. « Le groupe Eniem est en discussion avec un groupe allemand en vue de conclure un partenariat, d'ici juin prochain, alors que l'Enie prévoit une association avec un groupe chinois », a annoncé, hier, Chérif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, lors d'une rencontre de présentation du plan de développement du secteur. Les quatre nouvelles entreprises annoncées sont des anciennes unités de production de l'Enie, qui seront relancées et destinées à la production de nouveaux produits comme les photovoltaïques et les panneaux solaires.

L'objectif recherché par la mise en place de ce plan est de « reconquérir les parts de marché national en passant de 20 à 25% pour l'électroménager et de 16 à 21% pour l'électronique d'ici à fin 2015, le développement de nouvelles activités, la création du label made in Algérie « Eniem » et « Enie » et un bon positionnement dans le segment de la production et de services », a précisé le ministre. L'enveloppe consacrée à ce plan est estimée à 90 milliards de dinars, dont 46% seront destinés à la production, 46% à la modernisation des entreprises et 8% à la formation du personnel.

Ce plan, qui sera exécuté par la SGP Indelec, va créer 650 postes d'emploi et assurera la formation de 4.199 agents et cadres. « Cette filière a une importance majeure pour l'Algérie. On veut en faire la vitrine de l'industrie algérienne, après que ce secteur a connu une stagnation durant ces deux dernières décennies. On souhaite aussi développer cette activité devenue le socle de tout progrès. Aujourd'hui, la production mondiale est basée sur les nouvelles technologies et il ne peut pas y avoir d'efficacité ou de développement industriel sans l'aspect électronique, devenu primordial », a expliqué Chérif Rahmani.

L'importation au détriment de la qualité

Pour sa part, Ahmed Fetouhi, P-DG de la SGP Indelec, a estimé que la forte importation des produits électronique et électroménagers constitue un « sérieux problème » qui avait menacé, par le passé, les entreprises nationales de fermeture. « Nos produits sont de meilleure qualité. Ils sont certifiés et fabriqués selon des normes internationales. Les mesures de sécurité sont prises en considération dans le processus de fabrication. Nous avons un réseau de distribution et un service après-vente, ce qui n'est pas le cas pour les importateurs qui vendent leurs produits sans aucune garantie. Les produits importés sont cédés à moitié prix, certes, mais ce sont des produits jetables et de moindre qualité », a-t-il indiqué.

Selon lui, les entreprises nationales ont conclu une vingtaine de contrats de partenariat avec des groupes étrangers depuis les années 2000. « Mais la majorité de ces partenaires s'intéressent seulement à la commercialisation de leurs produits sur le marché ». M. Fetouhi veut être rassurant quant aux contrats de partenariat en discussion avec les Chinois. « Nous sommes en discussion avec un groupe leader mondialement en termes de chiffre d'affaires. Ses produits sont connus et reconnus et il n'est pas question de fabriquer ce qui est commercialisé à Alger », a-t-il affirmé. A propos d'un éventuel partenariat public-privé pour le développement du secteur, le P-DG d'Indelec dira que « ce partenariat est souhaité, mais il doit se faire dans un cadre de complémentarité ».

Nouria Bourihane

Support	LIBERTE	Date	20 Juin 2013
Titre	Journal d'un employé Michelin Algérie «vendu comme un pneu»		

Lundi 10 juin, le premier groupe privé algérien, Cevital, annonçait tambour battant la reprise de Michelin Algérie. Chez les employés du leader mondial français de pneumatique, la surprise est brutale. L'un d'eux a raconté à Maghreb Emergent cette semaine particulière.

Je suis un des 600 salariés de Michelin Algérie qui vient de perdre son emploi. Ou plutôt un des individus impliqués dans «l'accord de partenariat entre Michelin et Cevital prévoyant l'entrée de Cevital dans le capital de la société Michelin Algérie à hauteur de 67 %», comme nous l'a expliqué lundi notre directeur général Igor Zyemit. L'annonce, rapide et courte, a surpris tout le monde. Malgré les signes de ralentissement depuis deux ans, personne ne s'attendait à une telle issue : la fermeture de l'usine de Bachdjerrah, à Alger, et le départ de l'entreprise après 50 ans d'existence en Algérie.

MARDI 11 JUIN : MASCARADES

Réveil difficile. Incapable de trouver le sommeil, j'ai passé une partie de la nuit à lire les articles parus sur Internet à notre sujet. La plupart des médias reprennent surtout les propos du PDG de Cevital, Issad Rebrab, tenus la veille au cours d'une conférence de presse animée à Alger avec notre DG. Il déclare que nous serons tous repris par Cevital mais ce n'est pas vrai. Un plan de départ volontaire a été mis en place et seule une petite partie des employés va être gardée. Très soucieuse de son image, Michelin essaye de cacher la réalité d'un licenciement. D'autant que le jour de la nouvelle du rachat par Cevital, on apprenait que 700 de nos collègues français allaient être licenciés suite à la fermeture du site de Joué-lès-Tours. Pour cela, on joue sur les mots. Il ne faut pas parler de «fermeture» mais de «partenariat», surtout ne pas dire «licenciement» mais «plan d'accompagnement personnel», indique une note remise aux cadres de l'entreprise.

MERCREDI 12 JUIN : MOBILISATION

Les conditions proposées par notre direction sont loin de nous satisfaire. Sauf que nous n'avons pas de syndicat pour défendre nos intérêts. Nous nous sommes donc mobilisés pour faire entendre notre voix malgré l'absence de représentants élus. Nous avons organisé une réunion entre collègues au cours de laquelle nous avons établi les revendications à adresser à notre hiérarchie.

JEUDI 13 JUIN : L'ENTRETIEN

Depuis mardi, ont débuté des entretiens individuels. Aujourd'hui c'est mon tour. Je suis reçu par mon directeur accompagné par mon chef de service. Ils commencent par me demander ce que je ressens face à la situation. C'est là que les employés vident leur sac en général. Ensuite, nos supérieurs nous exposent ensuite les trois propositions possibles : travailler sur un site de Cevital à plus de 50 kilomètres ou quitter avec les indemnités. Tout se passe verbalement. On ne nous remet aucun document, ni papier à signer. Pour la suite, rien ne nous a été annoncé mis à part une période de chômage technique à compter du 4 juillet.

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 JUIN : INSOMNIES

Tous mes collègues n'ont pas dormi du week-end. Le moral est au plus bas et aucune prise en charge psychologique n'a été prévue. On se confie entre collègues à défaut de pouvoir compter sur le soutien de nos chefs. La direction se contente de nous parler de bureaux d'orientation où le personnel des ressources humaines de Cevital tentera de nous garantir un avenir professionnel. Mais en attendant, nous n'avons toujours pas vu l'ombre d'un gars de Cevital.

DIMANCHE 16 JUIN : PNEU-HUMAIN

L'ambiance n'est pas au travail. A l'usine, tout le monde discute des primes de départ attroupé autour des machines. Chacun y va de son avis. Les plus anciens dénoncent une équivalence d'indemnité avec leurs camarades de dix ans d'ancienneté, quand eux en compte vingt-cinq. On prend aussi des nouvelles de nos collègues de l'usine de Blida. C'est la même situation, personne n'a le cœur à l'ouvrage. Dans les bureaux du service groupe chargé de la partie administrative, les conversations tournent autour des propositions reçues par la direction. Ceux qui ont été «retenus» pour continuer chez Cevital réclament une prime immédiate, et non au bout de deux ans comme annoncé. Ceux qui n'ont pas été choisis préféreraient renoncer à leurs indemnités et ne pas se retrouver au chômage. Autre sujet de discussion : l'information rapportée par le journal Reporters.dz selon laquelle l'Etat pourrait s'opposer à la transaction entre Cevital et Michelin en faisant valoir son droit de préemption. Mais on n'y croit pas trop car nos chefs disent ne pas être au courant de la question et le service juridique n'a pas été saisi. C'est vrai que nous, on aurait aimé que Michelin reste en Algérie, même si l'usine était obligée de fermer. Là, on nous a vraiment vendu comme des pneus.

Nejma Rondeleux

Support	LIBERTE	Date	19 Juin 2013
Titre	Le P-DG DE CEVITAL À LA WEB RADIO DE MAGHREB ÉMERGENT Issad Rebrab : “Faire confiance aux créateurs d’emplois et de richesses”		

“Notre philosophie est de faire passer notre pays du stade d’importateur au stade d’exportateur.” C’est ce qu’a déclaré, hier, le président du conseil d’administration du groupe Cevital, M. Issad Rebrab, invité de la radio Web de Maghreb émergent.



Le Issad Rebrab a expliqué que Cevital a fait passer l’Algérie du stade d’importateur d’huiles végétales, de sucre blanc, de margarine et de graisses végétales, du verre plat à celui d’exportateur de ces produits. “Le groupe compte poursuivre cette politique pour tous ses nouveaux projets industriels”, a-t-il prévu. “L’invité du direct” de la radio Web de Maghreb Émergent affirme que le groupe Cevital a plein de projets dans ses cartons. Malheureusement, plusieurs de ces projets restent bloqués. Il cite, entre autres, celui de la trituration de graines oléagineuses qui, non seulement va développer l’agriculture algérienne, créer 100 000 emplois, mais aussi faire passer notre pays du stade d’importateur au stade d’exportateur pour les huiles végétales, tourteaux destinés pour l’aliment de bétail. Aujourd’hui, les huiles végétales brutes et les tourteaux sont à 100% importés. Le patron de Cevital a évoqué trois grands défis que l’Algérie doit relever. Notre population atteindra 50 millions d’habitants d’ici 2025. “Nous allons avoir moins de pétrole et moins de gaz à exporter. Si on ne remplace pas cette richesse par une autre richesse, fruit du travail des Algériens, nous risquons une nouvelle cessation de paiement, comme celle des années 1980.” Il y aura 10 millions de nouveaux demandeurs d’emploi d’ici 2020. Il faudra créer plus de 1 million d’emplois par an. “L’Algérie a les moyens de créer ce nombre d’emplois”, estime

M. Rebrab, à condition de libérer les initiatives. Le troisième défi, c’est celui de la sécurité alimentaire. Sur ce point, le patron de Cevital explique que l’Afrique offre des opportunités intéressantes, pour acheter des terres et investir dans l’agriculture, pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Le président du conseil d’administration du groupe Cevital estime également, que la crise en Europe constitue une formidable opportunité pour l’Algérie, “qui ne peut se présenter qu’une fois tous les siècles”. “On peut acquérir des usines entières pour une bouchée de pain”, a-t-il indiqué. “Il faut libérer les initiatives”, a-t-il plaidé. “Comment voulez-vous avoir des champions si vous n’autorisez pas vos entreprises à investir à l’international ?” S’interroge Issad Rebrab.

Le groupe Cevital est prêt à reprendre tous les travailleurs de Michelin-Algérie.

Revenant sur l’acquisition du leader français des fenêtres en PVC, Oxxo, Issad Rebrab précise que c’est la filiale Europe du groupe qui a racheté l’entreprise française. Le groupe n’a pas transféré des fonds à partir d’Algérie. “Nous faisons toujours les choses en toute

transparence”, a souligné le patron de Cevital. Cevital s’est intéressé à l’acquisition d’Oxxo pour plusieurs raisons. C’est d’abord une opportunité pour le groupe privé algérien d’avoir un pied sur le marché européen. Elle s’inscrit dans la stratégie de développement du groupe Cevital, qui possède une usine de verre plat dont 60% de la production est exportée en Europe, 10% au Maghreb et 30% couvrent la demande nationale.

Et puis Cevital réalise actuellement un complexe de production de fenêtres et portes fenêtres en bois et PVC à double vitrage isolant à Bordj Bou-Arréridj, d’une capacité de 2 millions de fenêtres par an, alors qu’Oxxo avec son label a une capacité de 200 000 fenêtres par an. Cevital n’a pas payé très cher la société Oxxo. Le groupe privé algérien a déboursé 400 000 euros. Les actifs dont Cevital a hérité sont estimés à 15 millions d’euros. Le gouvernement français a pris à sa charge 50 millions d’endettement. “Nous avons repris Oxxo avec zéro dette”, a- expliqué M. Issad Rebrab. Concernant Michelin-Algérie, le patron de Cevital affirme avoir dit à Michelin qu’il “est prêt à reprendre l’ensemble du personnel”. Sur le site de Bachdjerrah, Cevital va créer d’autres emplois qui ne seront pas industriels. “Nous allons probablement créer le double des emplois de l’actuelle usine de Bachdjerrah”, a indiqué M. Rebrab. Le patron de Cevital explique que le site de Bachdjerrah a été créé il y a 50 ans. À l’époque, cette localité était à la périphérie d’Alger.

Aujourd’hui, elle est le centre d’Alger. L’usine de Michelin-Algérie a été construite pour une taille critique de 200 000 pneus par an. Aujourd’hui, la taille critique, ce sont deux millions de pneus par an pour les poids lourds et 5 millions de pneus par an pour les autres véhicules. Depuis plusieurs années, Michelin-Algérie perd de l’argent malgré les investissements réalisés sur le site. Issad Rebrab rappelle qu’il y a sept ans, Cevital a été approché par Michelin pour construire une usine de 5 millions de pneus par an pour les véhicules de tourisme et deux millions de pneus pour les poids lourds. L’usine devait être installée au niveau du futur port de Cap-Djinet. Comme ce dernier n’a pas vu le jour, le projet d’usine des pneumatiques a été abandonné. Aujourd’hui, l’Europe traverse une crise aiguë. Plusieurs sociétés de pneumatiques ont fermé en France. Quand Michelin a sollicité Cevital pour trouver un terrain d’entente afin de reprendre l’ensemble des travailleurs de l’usine, le groupe privé algérien a proposé au groupe français s’il n’y avait pas la possibilité de créer une autre usine, de taille mondiale, ailleurs.

Une usine de taille mondiale doit s’étendre au moins sur 150 hectares et le site de Bachdjerrah de Michelin fait 15 hectares. Le groupe Michelin a fait comprendre à Cevital que ses usines sont actuellement en sous-charge et que le marché algérien à lui seul ne peut pas absorber une telle taille. Le marché algérien pèse environ 4 millions de pneus pour le tourisme et 600 000 pour les grands pneus. Et puis c’est un marché ouvert aux autres marques.

Cevital se place dans ce contexte comme un sauveur d’emplois, d’autant que Michelin, dans tous les cas, devait fermer l’usine de Bachdjerrah. Cevital envisage d’installer, sur l’emplacement de l’usine, un centre commercial, construire une université, un hôpital. Cevital veut transformer Bachdjerrah autour des services et non pas autour de l’industrie. Issad Rebrab estime que les unités industrielles doivent être délocalisées dans des zones industrielles, en dehors du centre d’Alger.

Cevital peut exercer son droit de préemption sur Djezzy

Interrogé sur son silence concernant le dossier Djezzy, Issad Rebrab reconnaît le fait que son groupe, du fait qu’il soit minoritaire, a été négligé. Mais avec 3,43% d’actions, le groupe possède un droit de préemption conformément au pacte d’actionnaires liant les partenaires. “Soit on trouve un terrain d’entente, soit on va exercer notre droit de préemption. Nous avons

la possibilité d'aller à l'arbitrage à Londres, contre Vimpelcom", indique Issad Rebrab, précisant que "Cevital ne veut pas exercer son droit de préemption sur les 51% que l'État doit acheter". "Nous n'allons pas nous attaquer à notre gouvernement. Nous respectons les autorités algériennes", a-t-il insisté. Par ailleurs, le patron de Cevital estime que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est quelqu'un de pragmatique, "favorable à l'ouverture, qui veut le développement économique du pays, même pour le privé aussi".

Meziane Rabhi

Support	LIBERTE	Date	20 Juin 2013
Titre	Lors d'une conférence de presse organisée mardi soir Renault lance Captur et veut finir leader en 2013		

C'est fait, le nouveau-né de la marque au Losange, en l'occurrence Captur, a officiellement été lancé mardi soir à Alger par le groupe Renault..

Le nouveau chef de produits estime que “cette bagnole constitue un nouveau segment”. Développant, l'orateur dira que Captur est un Crossover qui allie les caractéristiques d'un SUV, d'un monospace et d'une berline.

Fabriqué sur la plate-forme et dans la même usine que le concept-car, Captur semble réellement capturer l'attention des Algériens avec son design, sa modularité et sa sécurité. Déclinant des lignes fines et des mensurations généreuses, cette nouveauté offre la possibilité de personnaliser sa voiture sur tous les plans, comme les jantes de 17 pouces sur trois couleurs (orange Captur, blanc ivoire et noir), sur son pack extérieur avec les mêmes couleurs et son intérieur, dont la console centrale, les haut-parleurs et le volant en cuir.

On retrouvera cette personnalisation sur les stickers (Orange, Map et Losange) sur le toit. À cela s'ajoute sa modularité, comme les espaces genoux (21,5 cm), la conduite en hauteur (10 cm de plus que la Clio-4), un coffre de 455 litres, des rangements atteignant les 27 litres et un tiroir Easy-Life de 11 litres coulissant. Faciles à changer et à laver, ses housses originales sont également personnalisables. Côté équipements, Captur embarque la carte mains libres, des feux Led et un radar de recul.

Au plaisir de conduire, elle offre une radio CD-MP3, l'USB, le Media-Nav, le R-Link et le kit Bluetooth. La sécurité n'est pas négligée dans le Captur puisqu'on retrouvera 4 airbags de série, des ceintures Isofix, l'ABS, l'ESP et l'AFU. Côté versions et tarifs, Renault Algérie a introduit deux motorisations, dont le TCE-90 CH et le DCi-85 CH. Dans la version essence TCE, la Trendy est à 1 650 000 DA (TTC) alors que la Luxe est à 1 184 000 DA (TTC).

Dans la version Diesel, la Trendy est cédée à 1 720 000 DA (TTC) et la Luxe à 1 191 000 DA (TTC). De son côté, le patron de Renault Algérie, Guillaume Josselin, a mis l'accent sur la récession qu'a enregistrée le marché de l'automobile au mois de mai dernier et qui est de l'ordre de 6%.

Un chiffre important aux yeux du conférencier, d'autant que tous les regards sont braqués sur les résultats du mois de juin pour confirmer ou infirmer cette tendance avant de se prononcer.

Deuxième au podium, avec Renault, et troisième avec Dacia, le groupe compte reconquérir sa place pour terminer 2013 en beauté, c'est-à-dire maintenir sa place de leader sur le marché. Avec des parts de marché dépassant les 26% en mai, Renault Algérie espère, à travers le lancement de quatre nouveautés (Symbol, Logan, Clio-4 et Captur) assurer un cumul très exhaustif pour encore dominer.

M Josselin ne se voile pas pour autant la face, certes, mais il affiche son optimisme quant à la reprise des ventes. “Nous estimons le marché à 470 000 ventes en 2013. Mais, nul ne peut prévoir ce qui pourrait se passer. Ça peut bouger également et on verra la tendance d’ici peu. Mais, il faut le dire, il y a des explications difficiles à trouver”, dira-t-il, comme pour éviter de s’inscrire dans la logique de fausses prévisions.

Farid Belgacem

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	19 Juin 2013
Titre	Djaoued Salim Allal : «Avec le Cloud, l'informaticien de l'entreprise va jouer son vrai rôle»		

Rencontré au dernier "Comparex Technology Days", au début de juin, le directeur exécutif de Comparex Algérie explique les raisons des réticences des entreprises à aller vers le Cloud Computing. Djaoued Salim Allal pointe aussi du doigt les sociétés IT qui ne vulgarisent pas suffisamment ce "concept technologique".

Où en est le Cloud Computing en Algérie ?

En fait, le Cloud Computing est un concept technologique et non pas une technologie. Souvent, beaucoup de gens utilisent le Cloud sans s'en rendre compte. Le vrai problème c'est le passage à la technologie de virtualisation qui est la première brique du Cloud. Il y a encore une frilosité chez les entreprises algériennes pour passer du monde physique au monde virtuel. C'est ce qui retarde l'avancée du Cloud.

Cette "frilosité" ne serait-elle pas due à l'importance de l'investissement que doivent consentir les entreprises ?

En fait, c'est souvent un manque de temps. Le DSI (Directeur des Systèmes d'Information) d'une entreprise est impliqué dans des tâches quotidiennes qui lui prennent énormément de temps. Il doit maintenir le "Word" et l'"Excel" alors que sa véritable fonction est de penser stratégie. L'écosystème ne fait pas convenablement son travail de former le client aux nouvelles technologies. C'est donc surtout le manque d'information et, aussi, le manque de valorisation de ce genre d'investissements au niveau de l'entreprise.

Qu'est-ce que vous appelez "écosystème" ?

Ce sont les sociétés IT, les constructeurs qui doivent organiser ce genre d'évènements pour expliquer aux entreprises les innombrables avantages d'aller vers les solutions de virtualisation. C'est justement l'objet de ces secondes "Comparex Technology Days" que nous organisons. J'espère que ce genre d'évènements qui traitent de thématiques précises et non pas généralistes va se multiplier à l'avenir.

Que diriez-vous à un patron d'entreprise pour le convaincre d'aller vers le Cloud Computing ?

Si vous étiez patron d'entreprise, on va s'asseoir autour d'une table, prendre le business plan, on va prendre les bilans des années passées, on va comptabiliser le nombre d'investissements qu'on doit faire en informatique pour voir ce qu'on gagne en deux ou trois ans. L'idée est de transformer l'investissement en informatique en un centre de profit et non pas en centre de coût. L'informatique est toujours perçue comme un centre de coût, alors qu'elle doit obligatoirement pousser à accroître le bénéfice de l'entreprise.

Quel est l'écart, en termes de gains, entre la solution "classique" et celle du Cloud ?

Je vais vous donner une image simple. Dans les années 70, l'informaticien était le patron de l'entreprise. A partir des années 80, avec la généralisation des PC, il est vu différemment. Passé les années 90, on a l'impression que les informaticiens sont devenus de simples techniciens d'entretien du service. Maintenant, pour augmenter les performances d'un utilisateur au service des entreprises, donc accroître les résultats, l'informaticien a besoin de moyens IT. Pour acheter ces moyens, c'est déjà une autre histoire. Il faut des tas de procédures et autant de temps avant d'arriver à concrétiser une commande et rendre opérationnel l'équipement acquis. Si c'est une entreprise performante ça prend deux jours, sinon ça risque de prendre des semaines voire des mois, surtout dans le cas d'un appel d'offres. Alors qu'avec le Cloud, il suffit juste qu'il provisionne son système d'un simple clic. Et il a un serveur en plus, une machine, une mémoire et un disque en plus. On est dans la virtualisation.

A partir de quel niveau d'un chiffre d'affaires le Cloud devient une solution rentable ?

Vous savez, la virtualisation il y a certains systèmes qui la proposent gratuitement. Si vous achetez des produits Microsoft, l'Hyper-V est gratuit. Si vous achetez du VMware, il est accessible, mais le coût à la longue est nettement amorti. Ça peut démarrer à partir de deux ou trois serveurs. Je vous donne un exemple d'un concessionnaire automobile qui a trois filiales, il a virtualisé trois serveurs à l'intérieur d'un seul serveur, avec gestions différentes. Là, il est complètement dans le Cloud. Pour revenir à votre question, il n'y a pas de prix, ni de seuil à cet investissement.

Aller vers le Cloud ne va-t-il pas faire disparaître certains métiers de l'informatique ?

En aucun cas. Aller vers le Cloud c'est transformer l'investissement en un coût d'exploitation. Donc au lieu de prendre des investissements monstres et essayer de les amortir, on juste prendre les coûts d'exploitation. L'informaticien reste toujours, au niveau de l'entreprise, celui qui met en place la stratégie et la cadre. Il va jouer son vrai rôle. Il ne s'agit pas de rabaisser le rôle de l'informaticien à celui d'un opérateur, au contraire, il va pouvoir se concentrer sur son business.

Le Cloud est-il une nécessité pour toute entreprise ?

Ça peut être une nécessité pour certaines et ne pas l'être pour d'autres si une simple gestion de paie leur suffit.

Le risque "sinistres" qui est très élevé au nord de l'Algérie n'incite pourtant pas les entreprises à aller vers le Cloud. Sont-elles mal informées ?

En matière de Business Continuity Management (la gestion de la continuité du travail quotidien d'une entreprise), la virtualisation permet d'avoir un serveur dans une clé USB. Ce qui permet de nettement de diminuer le risque d'un désastre qu'il soit naturel ou accidentel. En fait, ça dépend de la criticité des données. Il y a des clients qui sont très conscients que s'ils perdent une heure de sauvegarde sur un serveur ils perdent beaucoup d'argent. C'est le cas des télécoms pour qui une heure de panne signifie une heure de facturation perdue. D'autres secteurs, peuvent considérer qu'une panne de 24H n'est pas significative.

Combien coûte un serveur ?

Tout dépend de l'utilisation et des caractéristiques voulues. Ça peut aller de 150.000 DA à 10 voire à 15 millions DA. Une machine virtuelle + serveur peut coûter 200.00 DA.

Vous trouvez les bons ingénieurs en Algérie ?

A Comparex Algérie nous sommes 40 personnes, tous algériens. Et je suis fier de dire que tous nos projets IT ont été réalisés par nos ingénieurs.

Abdelkader Zahar

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	19 Juin 2013
Titre	Du LTE (4G) chez Algérie Télécom, une confusion à éviter.		

En Algérie, la désactivation prolongée du haut débit mobile est en train de provoquer des situations inédites. En effet, la semaine dernière, Azouaou Mehmel, le PDG d'Algérie Télécom a annoncé le prochain lancement des services télécoms issus du LTE (Long Terme Evolution) (4G) en mode fixe. Alors que les internautes attendaient impatiemment, depuis des mois, l'arrivée de la 3G pour migrer vers le statut du mobinaute, ils découvrent finalement la dernière «innovation technologique» de l'opérateur historique après celle du «WLL», le réseau téléphonique mobile en mode fixe dont le pronostic vital est engagé, depuis très longtemps, faute d'interopérabilité technique avec l'ADSL.

Selon les responsables de ce projet, la «4G fixe» concernera uniquement les entreprises. Le grand public attendra le retour sur cet investissement pour découvrir les services de cette technologie «made in Algérie Télécoms». De l'avis de plusieurs observateurs, le déploiement de ce réseau ne pourra que consolider l'anarchie dans laquelle s'opère le marché des télécommunications du pays.

Des opérateurs GSM qui ouvrent des «taxiphones», d'autres profitent du déficit juridique, relevé dans la loi des télécommunications actuelle, en se lançant dans le «fibrage» des antennes d'émissions de leurs réseaux mobiles etc. Décidément, avec la décision «d'offrir», sans concept de licence, des fréquences de la bande LTE (4G) à l'opérateur historique, le marché algérien de la téléphonie mobile ne sera pas en mesure de régler la problématique du mauvais débit en fixe et d'offrir ainsi à tous les algériens, un service Internet rapide et surtout mobile. Nous n'avons vu, nulle part, un opérateur ayant un réseau fixe qui utilise des ressources fréquentielles, destinées aux opérateurs mobiles, proposer des services fixes au même endroit.

Quelle justification économique peut-on donner à un tel projet ? Aucune, puisqu'il est nécessaire d'engager de lourds investissements avant même de pouvoir commencer à démarcher sa première entreprise cliente. C'est pourquoi, le grand public qui hésitera sûrement à payer très chère une bande passante de 80Mbits/s consommée à partir d'un point d'accès fixe, a été écarté de la première étape de ce projet. Aujourd'hui, la technologie LTE (4G) est équivalente à une bande passante de 1Gbits/s consommée en toute mobilité et via des terminaux intelligents. Les exploitants des réseaux LTE (4G) ne seront donc que les abonnés actuels de la téléphonie mobile.

Farid Farah

COOPERATION / INTERNATIONAL

Support	LE FINANCIER	Date	17 Juin 2013
Titre	Algérie et Turquie veulent développer la coopération dans les travaux publics		

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a reçu lundi l'ambassadeur de Turquie à Alger, M. Ahdnan Kececi, avec qui il a abordé les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine des travaux publics, a indiqué le ministère dans un communiqué.



Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a reçu lundi l'ambassadeur de Turquie à Alger, M. Ahdnan Kececi, avec qui il a abordé les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine des travaux publics, a indiqué le ministère dans un communiqué.

L'audience a été une occasion pour «évoquer l'état des relations bilatérales et aborder les opportunités et les perspectives de développement des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays», précise le communiqué.

La rencontre qui s'inscrit dans un cadre visant à développer et à renforcer les relations de coopération algéro-turques, a permis de procéder à l'évaluation de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des travaux publics, selon le communiqué.

Lors de cette audience, les deux parties «ont affirmé leur volonté de mettre en œuvre et d'édifier un important partenariat durable entre les deux pays, et de donner une impulsion aux relations de coopération bilatérales», ajoute la même source.

Nabila B.

Support	LIBERTE	Date	17 Juin 2013
Titre	Coopération algéro-japonaise sur les technologies solaires “Le programme évolue de manière satisfaisante”		

Le programme de coopération algéro-japonais consacré au développement des technologies solaires évolue de manière satisfaisante, a déclaré hier à Oran la coordinatrice de cette opération mettant en partenariat plusieurs universités et centres de recherche des deux pays.

Ce programme scientifique intitulé “SSB” (Sahara Solar Breeder ou élevage de stations solaires au Sahara) a pour objectif l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure de production électrique à partir du Sahara, a précisé à l'APS Mme Yukiko Mbow. La responsable s'exprimait en marge d'une rencontre sur “les défis de la recherche scientifique en Algérie”, tenue à l'université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (Usto) qui figure parmi les trois établissements algériens partenaires du “SSB”. Les deux autres établissements sont l'université Tahar-Moulay de Saïda (UTMS) et l'Unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adrar (URER/MS), a indiqué Mme Mbow qui représente, également, la partie japonaise composée d'un consortium de huit universités et instituts de recherche.

Elle a expliqué que le projet consiste à vérifier la faisabilité d'un développement durable à l'aide du concept d'élevage de stations solaires en vue de la construction d'usines de cellules solaires à base de silicium et de stations d'énergie solaire.

Elle a rappelé, à ce titre, que le programme “SSB” a été lancé en 2010 pour cinq années d'activités scientifiques avec le soutien financier de deux agences japonaises pour la coopération internationale (JICA) et le développement scientifique et technologique (JSTA), d'un montant de 5 millions de dollars. La contribution japonaise a permis, en outre, d'organiser chaque année des stages de perfectionnement au Japon au profit d'une dizaine de jeunes chercheurs algériens, a fait savoir Mme Mbow, annonçant la préparation d'une nouvelle session pour d'autres doctorants.

De son côté, le vice-recteur de l'Usto chargé des relations extérieures et de la coopération, Rachid Kessas, a indiqué que l'importance du programme “SSB” fera l'objet d'une évaluation globale en mai 2014 à Oran, à l'occasion du 4e forum Asie-Arabe sur les énergies renouvelables.

Les étudiants pourront, quant à eux, s'imprégner des enjeux portés par ce programme mardi prochain lors d'une exposition de travaux scientifiques prévue au campus de l'Usto, a fait savoir M. Kessas. La rectrice de l'Usto, Mme Aïcha Dourdour, a, pour sa part, insisté sur la nécessité pour les chercheurs de faire davantage d'efforts pour répondre aux attentes du secteur industriel et contribuer ainsi avec efficacité au développement économique du pays.

R. N. /APS

Support	HORIZONS	Date	18 Juin 2013
Titre	Algérie-Oman Des « perspectives prometteuses » pour la coopération économique		

L'Algérie et le Sultanat d'Oman ont souligné, hier à Alger, leur volonté commune de développer leurs relations économiques pour ouvrir des « perspectives prometteuses » devant la coordination et la coopération bilatérale.



La réunion de la commission mixte algéro-omanaise « permettra à nos relations économiques de faire un bond qualitatif et ouvrira des perspectives prometteuses pour plus de coordination et de complémentarité et pour le renforcement des liens de fraternité et de coopération fructueuse à même de répondre aux aspirations et attentes des deux peuples frères sur la base des orientations des dirigeants deux pays », a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, à l'ouverture de la 6e session de la commission mixte algéro-omanaise.

Il a précisé à ce propos, que les contacts, la concertation et l'échange de visites entre les responsables des deux pays « ont contribué à la relance de la coopération dans différents domaines » et c'est ce qui a permis, a-t-il dit, de procéder à une « évaluation objective des pas franchis dans le cadre de notre coopération ». « Les liens historiques liant les deux peuples frères et la position stratégique qu'occupent l'Algérie et le Sultanat d'Oman leur permettent de réaliser des projets d'investissements communs et diversifiés ». M. Medelci a évoqué, en outre, les secteurs de l'industrie, du commerce, des transports, des télécommunications, de l'information, de l'énergie, de l'agriculture, des ports, des eaux, de la ressource halieutique ainsi que l'éducation, l'enseignement, la culture, du tourisme, de la formation professionnelle, la jeunesse et des sports, des affaires administratives et financières. Rappelant que les deux parties « avaient franchi des étapes importantes dans la mise en place de mécanismes de coopération bilatérale », il a estimé que « ce qui a été réalisé requiert encore un effort soutenu et une multiplication des rencontres et visites entre responsables des deux pays » au regard des « opportunités offertes tant en Algérie qu'au Sultanat d'Oman et qui attendent une exploitation optimale ».

D'autre part, le chef de la diplomatie omanaise, Youssef Ben Alaoui, a appelé à « davantage d'efforts pour développer les réalisations entre les deux parties dans divers domaines », relevant l'existence de secteurs à développer tels « les domaines de l'économie, du commerce et de l'investissement ». Dans son allocution, il a mis en relief « la volonté des dirigeants des deux pays et leurs aspirations à élargir leurs relations bilatérales afin de réaliser les attentes des deux pays et peuples frères dans un cadre d'amitié et de respect ». Il a souligné à ce

propos, la nécessité d'encourager et d'orienter les investisseurs et les entreprises dans le secteur privé et d'exploiter les opportunités d'investissements offertes pour réaliser des projets communs. Le ministre omanais a rappelé que son pays appelle les investisseurs algériens à saisir les opportunités d'investissement au Sultanat d'Oman, et les Omanais à faire de même en Algérie. L'actuelle session est une occasion pour évaluer la coopération bilatérale depuis la précédente et de mettre au point un programme d'action futur, outre le renforcement du cadre juridique par la signature de plusieurs textes de loi qui « donneront une nouvelle dynamique aux relations de coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun ». La 5e session s'était tenue à Mascate en février 2010.

APS

Support	LE FINANCIER	Date	18 Juin 2013
Titre	Coopération économique entre l'Algérie et Oman : Volonté commune d'ouvrir des «perspectives prometteuses»		

L'Algérie et le Sultanat d'Oman ont souligné mardi à Alger leur volonté commune de développer leurs relations économiques pour ouvrir des «perspectives prometteuses» devant la coordination et la coopération bilatérale. La réunion de la commission mixte algéro-omanaise «permettra à nos relations économiques de faire un bond qualitatif et ouvrira des perspectives prometteuses pour plus de coordination et de complémentarité et pour le renforcement des liens de fraternité et de coopération fructueuse à même de répondre aux aspirations et attentes des deux peuples frères sur la base des orientations des dirigeants des deux pays», a indiqué le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, à l'ouverture de la 6e session de la commission mixte algéro-omanaise.

Il a précisé à ce propos, que les contacts, la concertation et l'échange de visites entre les responsables des deux pays «ont contribué à la relance de la coopération dans différents domaines» et c'est ce qui a permis, a-t-il dit, de procéder à une «évaluation objective des pas franchis dans le cadre de notre coopération». «Les liens historiques liant les deux peuples frères et la position stratégique qu'occupe l'Algérie et le Sultanat d'Oman leur permettent de réaliser des projets d'investissements communs et diversifiés».

M. Medelci a évoqué en outre, les secteurs de l'industrie, du commerce, des transports, des télécommunications, de l'information, de l'énergie, de l'agriculture, des ports, des eaux, de la ressource halieutique ainsi que l'éducation, l'enseignement, la culture, le tourisme, la formation professionnelle, la jeunesse et les sports, les affaires administratives et financières. Rappelant que les deux parties «avaient franchi des étapes importantes dans la mise en place de mécanismes de coopération bilatérale», il a estimé que «ce qui a été réalisé requiert encore un effort soutenu et une multiplication des rencontres et visites entre responsables des deux pays» au regard des «opportunités offertes tant en Algérie qu'au Sultanat d'Oman et qui attendent une exploitation optimale».

D'autre part, le chef de la diplomatie omanaise, M. Youssef Ben Alaoui, a appelé à «davantage d'efforts pour développer les réalisations entre les deux parties dans divers domaines», relevant l'existence de secteurs à développer tels «les secteurs de l'économie, du commerce et de l'investissement». Dans son allocution, il a mis en relief «la volonté des dirigeants des deux pays et leurs aspirations à élargir leurs relations bilatérales afin de réaliser les attentes des deux pays et peuples frères dans un cadre d'amitié et de respect».

Il a souligné à ce propos, la nécessité d'encourager et d'orienter les investisseurs et les entreprises dans le secteur privé et d'exploiter les opportunités d'investissement offertes pour réaliser des projets communs. Le ministre omanais a rappelé que son pays appelle les investisseurs algériens à saisir les opportunités d'investissement au Sultanat d'Oman, et les Omanais à faire de même en Algérie.

L'actuelle session est une occasion pour évaluer la coopération bilatérale depuis la précédente et de mettre au point un programme d'action futur, outre le renforcement du cadre juridique par la signature de plusieurs textes de lois qui «donneront une nouvelle dynamique aux relations de coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun». La 5e session s'était tenue à Mascate en février 2010.

Salim Z.

Support	LE FINANCIER	Date	18 Juin 2013
Titre	Le marché algérien offre d'énormes opportunités pour les Espagnoles		

Le marché algérien offre d'énormes opportunités de partenariat aux entreprises espagnoles dans les différents secteurs, ont souligné mardi à Oran des responsables espagnols. Lors de l'ouverture du 3ème Forum d'affaires algéro-espagnol, le conseiller économique et commercial de l'ambassade d'Espagne en Algérie, M. Fernando Lanzas a qualifié l'Algérie de «pays de grandes opportunités» pour les entreprises espagnoles, compte tenu des multiples projets en réalisation ou en perspective. «L'Espagne a un plan d'investissement en Algérie dépassant les 10 milliards d'euros. Il touche plusieurs secteurs tels l'habitat, les travaux publics. Nous encourageons les entreprises espagnoles à investir en Algérie et à s'y installer.

C'est un marché très prometteur», a-t-il souligné. Abordant l'attractivité du marché algérien, le même intervenant a indiqué que les services de l'ambassade ont reçu plus de 3.500 demandes d'information sur le climat d'affaire en Algérie émanant d'entreprises espagnols voulant investir dans divers créneaux. Il a également rappelé que près de 200 entreprises espagnoles activent en Algérie dans divers domaines, le BTPH et la restauration du vieux bâti entre autres. «Nous sommes disposés à développer davantage notre participation à la réalisation du programme de 2 millions de logements initié en Algérie.

Nos entreprises ont déjà réalisé quelque 50.000 logements dans le cadre de ce même programme», a assuré M. Fernando Lanzas. Pour sa part, le consul général d'Espagne à Oran, M. José Manuel Rodriguez Martinez, a qualifié les relations économiques bilatérales d'excellentes, estimant que celles-ci sont appelées à développer davantage. «Nos relations s'inscrivent dans une dynamique de développement.

Ceci se manifeste par la présence de plus en plus forte des entreprises espagnoles en Algérie «, a expliqué le diplomate espagnol, insistant sur l'importance de renforcer davantage ces relations. M. José Manuel Rodriguez Martinez a rappelé que les relations bilatérales portent aussi bien sur les volets économiques, culturel et de la mobilité des personnes entre les deux pays.

De son côté, le chef de cabinet de la wilaya d'Oran a invité les opérateurs économiques espagnols à saisir les opportunités offertes par le marché algérien, précisément dans la wilaya d'Oran, afin de conforter les relations économiques et les hisser à un niveau encore plus élevé. «Notre pays est stable. Ses institutions sont pérennes. Toutes les assurances sont données aux partenaires étrangers », a-t-il conclu. Il est à noter que plus de 160 entreprises algériennes et espagnoles participent à ce rendez-vous d'affaires qui ambitionne de promouvoir le partenariat bilatéral dans différents secteurs comme le BTPH, la réhabilitation du vieux bâti, la promotion immobilière, l'industrie et les services.

Salah L.

Support	LIBERTE	Date	19 Juin 2013
Titre	Mise en œuvre de l'Accord d'association Jumelage dans le domaine de l'aviation civile		

Dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), un projet de jumelage entre des institutions algériennes et espagnoles spécialisées dans la sécurité aérienne civile vient d'être lancé.

Ce partenariat, qui s'étalera sur 24 mois, a pour objectif d'améliorer la gestion de la sécurité aérienne en Algérie à travers des actions de formation et d'échanges entre le ministère des Transports et l'Agence espagnole pour la sécurité et la sûreté aérienne. Ce projet, a-t-on souligné, vise aussi à renforcer le rôle de la Direction de l'aviation civile et de la météorologie (DACM) du ministère des Transports dans la sécurité aérienne et d'accompagner cette direction dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de la sécurité (PNS) et des systèmes de gestion et de la sécurité (SGS). Ce jumelage, d'une enveloppe de 1,45 million d'euros, prendra en charge plusieurs axes dont la gestion de la navigabilité, le contrôle aérien, la licence du pilote, a-t-on encore expliqué. Il aura également à définir une politique de mise en œuvre et de suivi de la supervision de la sécurité aérienne et à mettre en place une procédure pour analyser les données sur les dangers et leurs conséquences.

Des sessions de formation au profit des personnels de la DACM, chargés des inspections et audits de la sécurité aérienne et des responsables chargés du traitement des données de sécurité sont, en outre, inscrites au programme.

Une formation sur les techniques de réalisation d'études de sécurité est aussi prévue dans le cadre de ce jumelage dont les actions vont couvrir tout le territoire national. Une fois achevés, les rencontres et les ateliers de formation programmés devront permettre la poursuite de la politique et les objectifs de l'État en matière de sécurité aérienne, la mise en place de la gestion des risques de sécurité, la consolidation de l'assurance de la sécurité ainsi que la structuration de la promotion de la sécurité par l'État. Deux autres jumelages au profit des secteurs de l'agriculture et de la pêche sont, faut-il le rappeler, en cours de réalisation. Deux autres projets relevant des secteurs de la justice et de l'industrie sont, quant à eux, en phase de signature des contrats. La deuxième étape du P3A a été lancée en mars 2012 pour une durée de 6 ans.

Une convention de financement de 30 millions d'euros dont 29 millions provenant de l'UE et un million d'euros au titre de la participation algérienne a été signée entre les deux parties afin de prendre le relais dans le financement des activités du programme. Celui-ci a été lancé à la faveur de la Politique européenne de voisinage (PEV). Il cible le rapprochement du cadre législatif et réglementaire algérien avec celui de l'UE, le renforcement du partenariat entre les institutions des deux parties et des capacités des administrations algériennes.

Badreddine KHRIS

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	19 Juin 2013
Titre	Forum économique algéro-espagnol à Oran : Des Espagnols pour la réalisation de 50.000 logements		

Sous le thème «Algérie : un marché d'opportunités près de l'Espagne», Oran a abrité hier le forum économique d'affaires, le 3ème du genre, et auquel ont participé pas moins de 150 opérateurs économiques des deux pays représentant plusieurs secteurs d'activités.

Pour les investisseurs espagnols, le marché algérien présente plusieurs opportunités en raison de l'importance du programme de réalisations inscrit dans le cadre du quinquennat en cours et des moyens financiers dont dispose l'Algérie et, par conséquent, sa solvabilité. Organisé par le consul général de l'Espagne à Oran en collaboration avec l'office économique et commercial à Alger, Casa Mediterraneo et la wilaya d'Oran, ce rendez-vous dédié aux potentiels investisseurs a été scindé en deux parties. L'une a été réservée aux cadres légaux et économiques des secteurs ciblés à savoir le BTPH, l'industrie, les services ainsi que les procédures administratives pour la création des sociétés, alors que la seconde était destinée à des contacts « be to be » entre les opérateurs des deux pays.

Lors des allocutions d'ouverture, le premier à prendre la parole a été le consul général du royaume d'Espagne à Oran pour rappeler que depuis trois années, les fruits de la nouvelle vision de l'Espagne en direction du marché algérien a donné ses fruits dans tous les domaines tels que le développement des relations culturelles entre les deux pays et notamment pour Oran où l'Institut Cervantès a développé de riches programmes d'échanges culturelles et de la promotion de la langue espagnole, la mobilité des personnes entre les deux pays et enfin les échanges commerciaux et économiques. Pour Oran qui est située à 40 minutes de vol d'Alicante et une heure 40 minutes de Madrid et de Barcelone, cette nouvelle dynamique a permis la venue de plusieurs entreprises spécialisées comme celle de la gestion des eaux et de la réhabilitation, entre autres.

Cet intérêt particulier a amené la représentation diplomatique à mettre sur pied un service dédié spécialement aux opérateurs économiques. De son côté, le président de l'office économique et commercial à Alger a mis l'accent également sur l'importance particulière qu'accorde l'Espagne au marché algérien de par la prospérité de l'Algérie, la croissance du PIB ainsi que la solvabilité financière, des atouts de taille auxquels il faut ajouter les relations historiques entre les deux pays, même si le taux de chômage demeure important. L'objectif est de permettre des investissements hors hydrocarbures dans des secteurs porteurs tels les industries et l'habitat notamment avec le vaste programme de réalisation des deux millions de logements et duquel les entreprises espagnoles ont acquis 50.000 unités.

Le même intervenant a précisé que cette relance des relations économiques entre les deux pays a permis de placer l'Algérie parmi les destinations les plus prisées à travers le monde et la meilleure illustration de cet intérêt est le nombre de contacts entre les entreprises des deux pays. Pour sa part, le chef du cabinet de la wilaya d'Oran a mis en exergue les opportunités qu'offre la wilaya d'Oran pour les investisseurs espagnols, des offres qui doivent être exploitées dans l'immédiat car, selon lui, « une offre valable aujourd'hui risque de ne pas l'être dans l'avenir ».

Signalons, enfin, que la tenue de ce forum a été marquée, dans l'après-midi, par la présence du ministre espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération, M. José Manuel Garcia-Margallo qui, lors de sa visite à Oran, a assisté, entre autres, à l'ouverture officielle de la place du 1er novembre. La réception de la place a été effectuée à la faveur de la passation du projet par l'aménageur, en l'occurrence Tramnour, au profit du gestionnaire, qui est la commune d'Oran.

Salah C.

Support	LIBERTE	Date	20 Juin 2013
Titre	Algérie-France Accord de partenariat dans le domaine de l'éducation		

Ce Abdelatif Baba Ahmed et Vincent Peillon prévoient la création d'un comité mixte de suivi de ce nouveau partenariat. Des rencontres annuelles, dont la première est prévue au courant de cette année, seront tenues pour évaluer l'état d'avancement de ce programme d'action. La coopération algéro-française vient de s'élargir au domaine de l'éducation nationale. Un accord de partenariat dans ce domaine sensible a été signé, hier, entre le ministre de l'Éducation nationale et son homologue français, et ce, dans "le cadre du document-cadre de partenariat algéro-français 2013-2017".

Abdelatif Baba Ahmed et Vincent Peillon ont procédé, hier, au siège du ministère, à l'examen et la signature d'un programme d'action entre les deux pays. Une cérémonie qualifiée "d'émouvante" par le ministre français qui ne manquera pas de remercier son homologue pour "l'accueil et tout le travail fait pendant des mois" afin de parachever ce partenariat. "Un partenariat très important" pour la France satisfaite de "la puissante relance de la coopération". Tout comme pour l'Algérie, "l'éducation constitue une priorité pour la France", fera remarquer Vincent Peillon. Et de souligner : "J'ai tenu à ce que mon premier voyage à l'étranger en tant que ministre soit vers l'Algérie et pour la jeunesse." Il dira de ce programme de partenariat que "c'est le début d'un chemin qui, j'espère, aboutira". Intervenant à son tour, Baba Ahmed expliquera que "le programme compte divers points pour une coopération durable entre les deux pays".

Il citera, entre autres, la formation des formateurs dans le domaine de l'enseignement du français et des mathématiques, l'évaluation du système et des établissements scolaires, les programmes scolaires, les manuels... En somme, "une large coopération pour trouver des solutions idoines en vue d'améliorer le système éducatif", selon Baba Ahmed. Et pour garantir un meilleur suivi de l'état d'avancement de ce partenariat, les deux ministres prévoient la création d'un comité mixte de suivi.

Aussi, des rencontres annuelles, dont la première est prévue au courant de cette année, sont au programme. Pour revenir à certains points du programme, le document remis par le MEN cite entre autres : le lancement de projets-pilotes relatifs aux classes multiniveaux dans le primaire, le passage du système de pilotage administratif au mode de gouvernance par objectifs, la généralisation de la guidance scolaire pour accompagner et orienter des élèves vers la formation professionnels et en faire des entrepreneurs de demain. De son côté, l'Algérie est sollicitée pour participer à l'implantation de la langue arabe dans les établissements français implantés en France.

Il faut savoir, à ce propos, qu'"un statut conventionnel sera défini pour l'École algérienne de Paris et les deux écoles françaises d'Oran et d'Annaba". À signaler, enfin, que l'hôte de l'Algérie a effectué, hier après-midi, une visite au lycée des mathématiques de Kouba en compagnie de Baba Ahmed.

Malika Ben

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	20 Juin 2013
Titre	Coopération : L'Espagne veut devenir le premier investisseur en Algérie.		

«Nous voulons redevenir le premier investisseur en Algérie», a déclaré avant-hier le ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Garci-Margallo, à l'occasion d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue algérien, Mourad Medelci, à la résidence Djenane El Mithak.

Le chef de la diplomatie espagnole, qui rappellera en ce sens que l'économie de son pays "se porte mieux depuis maintenant une année", affirme qu'à la faveur des "relations excellentes" entre les deux pays, les entreprises espagnoles sont appelées à s'impliquer davantage dans l'investissement en Algérie

"L'économie est un axe important de notre coopération", dira pour sa part Mourad Medelci, en soulignant que les entretiens qu'il a eus avec son homologue espagnol étaient une occasion pour évoquer les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Espagne et les différents segments considérés comme étant prioritaires dans les domaines de l'investissement et le partenariat.

"La visite du ministre espagnol entre dans le cadre de la consolidation du dialogue politique et la concertation entre l'Algérie et l'Espagne et s'inscrit dans le prolongement des recommandations de la déclaration commune adoptée à Alger le 10 janvier dernier, à l'issue de la 5e réunion de haut niveau", explique Mourad Medelci.

Tout porte à croire que la coopération économique entre les deux pays connaîtra les prochaines années une tournure extrêmement positive. C'est du moins le message qu'ont voulu délivrer les deux ministres avant-hier lors de la conférence de presse qui a été également l'occasion de se féliciter de l'accord algéro-espagnol sur la facilitation des visas qui permettra notamment une meilleure circulation des hommes d'affaires des deux pays.

A ce sujet justement, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a annoncé que l'accord algéro-espagnol sur la facilitation d'attribution de visas, signé en janvier dernier, sera exécutoire dans les "prochaines semaines".

"L'accord a été approuvé par le gouvernement espagnol. Le processus de ratification du côté algérien va être engagé de manière rapide, et nous pourrions avoir dans les semaines prochaines, un accord tout a fait exécutoire", a fait savoir Medelci.

ACCORD ENTRE GOUVERNEMENT MALIEN ET TOUAREGS : ALGER ET MADRID S'EN FELICITENT

Le ministre des Affaires étrangères, qui évoquait la situation au Mali, a exprimé sa "grande satisfaction" après la signature de l'accord entre gouvernement Malien et Touaregs sur l'élection présidentielle dans ce pays le 28 juillet prochain.

"Nous ne pouvons pas aujourd'hui ne pas évoquer, ensemble, avec satisfaction la signature de l'accord entre les parties maliennes qui a pour objectif de préparer l'élection présidentielle au Mali, prévue pour le 28 juillet", a indiqué Mourad Medelci, en souhaitant au passage que cet

accord soit le "point de départ d'un processus ouvert pour un dialogue inclusif qui permettra au peuple malien de se ressouder".

De son côté, Garci-Margallo a qualifié la signature de cet accord de "très bonne" nouvelle. "Il y a quelques semaines, la signature d'un tel accord n'était pas évidente", a-t-il déclaré, en rappelant dans le même cadre que son pays avait participé à l'action militaire au Mali, à travers notamment l'envoi de formateurs et de moyens logistiques.

Par ailleurs, en évoquant également la situation en Syrie, les parties algérienne et espagnole ont exprimé leur "satisfaction" quant à la décision de tenir la réunion en Suisse (Genève 2) entre l'opposition et le régime syrien.

"La situation reste très préoccupante et l'ouverture de cette deuxième fenêtre représente un grand espoir pour le peuple syrien", a fait savoir Medelci qui rappellera la position immuable de l'Algérie et qui consiste dans la promotion du dialogue pour éviter toute effusion de sang.

Pour sa part, M. Garci-Margallo a souligné qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit syrien, dont le règlement passe, dit-il, par une "solution politique négociée". Il a exprimé, à ce sujet, le souhait de son pays que la conférence de Genève 2 "puisse déboucher sur une solution pacifique et sur un dialogue inter-syrien pour mettre fin aux violences qui endeuillent la Syrie".

SANTE DU PRESIDENT : MEDELICI RASSURANT ET PEU PROLIXE

"L'état de santé du président Bouteflika évolue de manière positive comme tout le monde l'a remarqué lors de son apparition à la télévision à l'occasion de l'audience qu'il avait accordée, pendant plus de deux heures, au Premier ministre et au chef d'état-major de l'ANP et auxquels il avait donné ses orientations et ses directives". Voilà en quelques mots, la réponse du chef de la diplomatie algérienne Mourad Medelci quand il a été interrogé par les journalistes sur la santé du chef de l'Etat.

Medelci, qui n'a pas voulu s'étaler sur le sujet, a néanmoins déclaré que "quand les choses seront encore plus claires, nous parlerons".

Z. Mehdaoui

EVENEMENTS

Support	LIBERTE	Date	20 Juin 2013
Titre	3e Forum économique algéro-espagnol (Oran) José Manuel Garcia-Margallo vante le savoir-faire espagnol		

Le Le ministre espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération, José Manuel Garcia-Margallo, a clôturé le 3e forum économique algéro-espagnol qui a regroupé plus de 150 entreprises des deux pays. Lors de son bref point de presse, le ministre espagnol des AE a encensé la marque “España” : “Ce n’est pas un slogan publicitaire, mais un savoir-faire espagnol dans l’économie, les services, la santé, la transplantation des organes, l’habitat, la DTP, le sport... L’Algérie offre des opportunités intéressantes aux entreprises étrangères. Aujourd’hui, les rencontres devront se concrétiser par des contrats”, dira-t-il avant de broser un tableau complet sur son pays et ses atouts et les opportunités offertes aux investisseurs algériens en Espagne.

“Nous avons établi un programme d’investissement de 250 milliards d’euros au profit des créateurs de richesses. Nous sommes le 3e fournisseur et le 4e investisseur de l’Algérie. Les échanges commerciaux sont en nette progression”, a-t-il ajouté. Le forum, organisé par la casa Mediterraneo, le consulat général d’Espagne à Oran et la wilaya d’Oran, a été axé sur quatre thèmes : le cadre légal, juridique et économique du secteur du BTPH, du secteur de l’industrie, des services et des procédures administratives pour la création de sociétés. La directrice de casa Mediterraneo a longuement insisté sur la sécurité juridique alors que le wali d’Oran a affirmé que “la partie algérienne est aussi préoccupée par cet aspect”.

Quant aux échanges commerciaux entre les deux pays, ils s’élèvent à 10 milliards (mds) d’euros avec 6,8 mds d’exportation vers l’Espagne et 3,4 mds d’euros d’importation. Les Espagnols veulent modifier la balance commerciale en participant au plan quinquennal actuel (2010-2014) de 286 milliards de dollars “dont 70% sont dédiés aux infrastructures et à l’habitat. Il comprend aussi 2 millions de logements, la construction de 5 nouvelles villes, 172 hôpitaux, 80 stades, plusieurs facultés et universités, 6 000 km de voies ferrées, 14 tramways, 19 barrages, des milliers de kilomètres d’autoroute et des voies express. Pour achever ce programme de relance économique, le gouvernement algérien a adopté une série de mesures pour encourager le partenariat entre les entreprises étrangères et algériennes dans l’objectif de promouvoir le transfert de technologie et de savoir-faire”, a également fait savoir le consul général d’Espagne à propos de ce forum.

Noureddine BENABBOU